

Le DISCERNEMENT DES ESPRITS

Résumé de l'atelier donné par Maryse Dumas, de Sherbrooke au congrès national du renouveau charismatique de Montréal, samedi le 20 août 2011 de 14h à 15h30.

«Bien-aimés, ne vous fiez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour voir s'ils viennent de Dieu, car beaucoup de faux prophètes sont venus dans le monde. À ceci reconnaissez l'Esprit de Dieu: tout esprit qui confesse Jésus Christ venu dans la chair est de Dieu; et tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu; c'est là l'esprit de l'AntiChrist» (1 Jn 4,1-3)

EN QUOI CONSISTE LE DISCERNEMENT DES ESPRITS ?

Le discernement des esprits permet de juger si un acte donné ou la répétition de certains actes vient du Saint Esprit, d'un esprit diabolique ou de l'esprit humain. Ce discernement incombe à toute l'Église (f. 1 Co 14, 29 ; 1 Thess. 5, 21, etc.)

Le discernement n'est pas une critique simplement négative, mais il consiste en une récapitulation qui rejette ce qui est mauvais, garde ce qui est bon et le laisse croître vers sa plénitude en Christ.

Tout est concerné par le discernement, car tout a une dimension spirituelle.

Le discernement des esprits est une arme nécessaire dans le combat de la foi. Un chrétien ne peut triompher de l'adversité sans le discernement des esprits. (Cf. Ga 5, 22 ss; Eph 5, 9 ss).

Ce discernement nous aide à discerner entre les vrais et faux prophètes, les vrais et faux serviteurs de Dieu (cf. 2 Co 11, 13-15).

Ultimement, le discernement des esprits nous aide à accomplir la volonté de Dieu pour nous (cf. Rom 12, 2), notre communauté, l'Église, dans la société actuelle (cf. C.E.C. # 2820 : discerner entre croissance du règne de Dieu et les progrès de la culture et de la société).

Le discernement des esprits est une réalité de la vie spirituelle qui appartient à la tradition de l'Église depuis les tous débuts. Voici *quelques* références bibliques qui vous aideront à en saisir l'importance fondamentale dans la vie du chrétien. Ces écrits parlent encore à notre monde aujourd'hui. À nous de se les « approprier » pour pouvoir les mettre en pratique. Comment voir la différence entre la lumière et les ténèbres spirituelles sans discernement ? Comment poser un jugement spirituel sans discernement ?

TYPES DE DISCERNEMENT: **ACQUIS** ET **INSPIRE**

Le discernement des esprits **acquis** est celui qui se développe par l'expérience, la formation, l'information, la prière, etc. et que tous doivent chercher à cultiver.

Le discernement **inspiré** est un don charismatique de Dieu, un motion particulière de l'Esprit Saint dans un moment précis pour une intention spécifique dans un temps donné. À ce moment-là, on parle du charisme de discernement des esprits.

Bien qu'il soit une motion particulière de l'Esprit -Saint, le charisme de discernement des esprits est aussi « nourri » par le discernement acquis.

QUELS ESPRITS ?

Il y a 3 sortes d'esprits:

- l'**Esprit de Dieu** qui nous pousse au bien; à accomplir la volonté de Dieu (cf. 1 Jn 4, 1-3)
- l'**esprit diabolique** qui nous pousse au mal; qui veut nous éloigner de Dieu et nous garder sous l'emprise du péché (cf. Mt 24, 11)
- l'**esprit humain** qui oscille entre les deux: selon que nous écoutons notre chair ou notre esprit, nous basculons d'un côté ou l'autre (cf. Ga 4, 13-26).

PREDISPOSITIONS INTERIEURES :

Pour être capables de discernement, il faut cultiver certaines prédispositions intérieures :

1. Conversion : avoir accepté Jésus comme Seigneur et Sauveur personnel. Avoir « donné » notre vie au Seigneur. Avoir fait nôtre l'annonce de la Bonne Nouvelle : Jésus Christ, le Fils de Dieu, a souffert, est mort et est ressuscité d'entre les morts pour notre salut, pour nos péchés, pour nos souffrances
2. « Ne contristez pas l'Esprit Saint de Dieu. » : contrister l'Esprit Saint, c'est de retomber dans le péché après avoir reçu les grâces, les dons du Saint Esprit. Cf. Eph 4, 30-32. Nous ne pouvons exercer un bon discernement si nous ne sommes pas conduits par l'Esprit de Dieu. (Lire aussi C.E.C. # 1780 : *rectitude de la conscience morale* ; C.E.C. # 2846, 2847 et ss : *ne nous soumet pas à la tentation... afin de ne pas contrister l'Esprit Saint...*)
3. Avoir une vision « claire » : Dans Lc 11, 34-36; l'analogie que sait Luc mentionner nous dit l'importance de la santé de l'âme pour discerner. Aussi, pour exercer un bon discernement, notre vision spirituelle doit être dégagée des poutres qui empêchent nous empêchent de voir (cf. Mt 7, 3-5).
4. Vigilance : La vigilance à exercer sur notre cœur pour qu'aucun péché ou attache volontaire ne fasse obstacle à l'exercice des dons, en particulier celui de discerner
5. Discerner même dans l'épreuve : Lorsque nous vivons une épreuve, lorsque nous vivons une tempête intérieure, nous devons nous assurer que nous n'avons pas baissé la garde dans notre discernement. Dans ces moments plus difficiles, nous devons recourir soit à un directeur spirituel, à un groupe de soutien pour aider au discernement si nécessaire.
6. L'ouverture du cœur et de l'intelligence : Saint-Paul insiste dans ses lettres aux Romains, aux Philippiens et aux Thessaloniciens pour qu'ils usent de discernement... et ces directives sont encore d'actualité. Le disciple de Jésus doit savoir et vouloir « *discerner la volonté de Dieu* » et faire ce qu'Il veut de nous (cf. Mt 14,36). Pour discerner la volonté de Dieu, il faut que notre intelligence soit transformée, renouvelée par l'Esprit Saint. Un des premiers pas dans le discernement, c'est d'abord et avant tout une prière que nous adressons à l'Esprit Saint lui demandant de nous montrer ce qui vient de Dieu et ce qui vient de nous ou du malin. Dieu nous respecte tellement, Il ne nous « forcera » pas à accepter une lumière que nous refusons de voir, même si c'est la sienne. Demandons donc la grâce à l'Esprit Saint d'être ouvert et souples à tout ce qu'Il nous montrera. Nous devons aussi être prêts à ouvrir notre cœur à une personne d'Église (consacré ou laïc) sûre et expérimentée dans la vie dans l'Esprit (Lire aussi C.E.C. # 2690).

REGLES DE BASE POUR LE DISCERNEMENT

Le discernement est un élément indispensable dans la vie spirituelle de chacun mais est tout aussi important dans la vie de nos groupes de prière, de nos communautés. C'est un sujet très vaste pour lequel nous avons voulu vous donner quelques règles de base.

Toutefois, ces quelques règles ne doivent pas être utilisées comme une recette infaillible, manipulée sans amour et sans avoir recours à l'Esprit Saint. Elles doivent être utilisées dans un climat de prière, de méditation, de patience. (Cf. Phil 1, 9-11).

1. **L'Humilité** : Un esprit orgueilleux ne vient pas de Dieu. L'Esprit Saint nous enseigne que l'humilité est la marque de la véritable grandeur spirituelle. Plus l'âme progresse dans l'Humilité, plus le don de discernement s'enracine et s'établit durablement en elle.
2. **Le discernement ne s'improvise pas** : Le discernement au contraire demande le plus grand sérieux dans l'appréciation de signes divers, souvent même contraires. On doit demander les yeux et le jugement de l'Esprit Saint... Le discernement ne se fait pas non plus dans un climat de précipitation.
3. **Climat de paix** : L'onction de paix durable ressentie dans une période de discernement reflète généralement une action de Dieu
4. **L'analyse des faits** : On reconnaît l'arbre à ses fruits. Ces fruits doivent être visibles dans la vie des personnes et de la communauté de prière et être des fruits durables, qui ne soient pas un feu de paille. Saint-Paul, nous invite à vérifier les fruits des esprits qui nous interpelle et nous poussent (cf. Ga 5, 19-25).
5. **Conformité à la Parole de Dieu** : L'Esprit de Dieu s'accorde avec la Parole de Dieu, qui est la sienne. Il confirme et appuie l'autorité absolue de l'Écriture sainte. Tout esprit d'insoumission qui conteste l'Écriture, ou qui s'élève en autorité parallèle ou supérieure à l'Écriture, est manifestement faux. D'où l'importance pour chaque chrétien de connaître la Parole de Dieu, de l'avoir méditée et de l'avoir gravée dans son cœur. En particulier avec les techniques Nouvel Âge, occultisme,... il faut connaître la Parole et être formé sur ce sujet pour avoir un bon discernement – spécialement face à ces éléments. À moins d'un charisme de discernement, il faut « acquérir » le discernement sur ce sujet par la formation. Notre intelligence étant ainsi affûtée, l'Esprit Saint saura nous montrer plus facilement les éléments troubles.
6. **Conformité à la saine doctrine de l'Église** : Ce qui est à l'étude pour un discernement est-il conforme à l'enseignement donné par l'Église (cf. Catéchisme de l'Église Catholique, Lettres Encycliques du pape, etc.) ? Peu importent les prodiges que pourra accomplir celui qui se prétend le messager du Ciel ; si sa doctrine n'est pas celle de l'Église, il ne saurait parler au nom de Dieu. C'est pourquoi « il suffit qu'en fait de dogme un seul point certain soit contredit pour que l'on puisse affirmer que celui qui parle n'est pas un envoyé de Dieu ». Importance donc, pour chaque chrétien, de connaître ou à tout le moins de savoir comment rechercher les éléments pertinents dans la Parole de Dieu, le Catéchisme de l'Église Catholique et autres documents ecclésiastiques appropriés si nécessaire. (*Lire C.E.C. # 1676 : discernement pastoral*).
7. **Le discernement est normalement communautaire** : Il doit être exercé dans chaque communauté, dans chaque groupe de prière, dans chaque groupe de soutien.
8. **Le discernement n'est pas méfiance ou inquiétude ou peur** : Trop souvent, nous avons entendu dire « *J'ai discerné que tel signe ou manifestation n'était pas de l'Esprit car cela ne me donne pas la paix* ». Attention! Cela révèle plus souvent un excès de méfiance ou de peur qu'un vrai discernement. Beaucoup de personnes ont été blessées et beaucoup de ministères brisés à cause d'une telle attitude mise sous le couvert du discernement. Discerner ne veut pas dire garder notre esprit étroit et fermé à tout ce que l'on ne connaît pas et/ou à tout ce qui est trop exubérant à notre goût. Prenons garde que sous le faux prétexte de discerner nous empêchions le souffle de l'Esprit d'agir et aux charismes de se manifester dans notre groupe de prière. Souvent, dans le cas des charismes en particulier, la purification des charismes vient de l'intérieur et de la pratique.
9. **La mesure, c'est l'Esprit Saint et l'Amour** : Le discernement doit être exercé en relation avec d'autres charismes, dans l'Amour. S'il n'est pas exercé dans l'Amour, il se transforme en « autoritarisme », orgueil spirituel et/ou en volonté d'avoir raison. À la lumière du discernement établi, voyons s'il en résulte l'amour Agapè, si les fruits d'amour, de paix et d'unité sont conservés dans le groupe de prière. L'Esprit de Dieu ne divise pas le corps de Christ; il en unit les membres. Tout esprit qui provoque une division entre frères est suspect. Il y a un seul Esprit en Jésus, un seul corps, un seul Père céleste (Éph. 4:4-6). L'Esprit de Dieu ne détruit pas l'unité divine.
10. **Discernement dans l'exercice des charismes** : Celui qui a à exercer un charisme en vue du bien commun de l'Église doit nécessairement exercer le charisme de discernement des esprits s'il ne veut pas être trompé et risquer d'errer dans la foi. Et pour répondre à ce devoir, à cette tâche du discernement des esprits, il doit remplir les conditions appropriées. Il doit passer par la porte étroite du renoncement et de la mort à lui-même. (C.E.C. # 800, 801)
11. **Discernement chez les personnes qui exercent les charismes** : Dieu nous ordonne d'éprouver les esprits (1 Jean 4:1-3). Si une personne refuse un discernement ou n'accepte pas que l'exercice d'un charisme soit remis en cause est donc immédiatement suspect Il peut arriver que cela soit nécessaire de poser un discernement pour une personne qui exerce certains charismes mais dont la conduite ou l'exercice de ceux-ci nous laissent perplexes.